



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **REALMETALLIC SA**, Chemin du Château-Bloch 1, 1219 Le Lignon
2. **Remarques:** Dans la faillite de REALMETALLIC SA (1989000320), un montant de CHF 6'648.95 provenant de dividendes n'a pu être versé au motif que les créanciers n'ont jamais pu être retrouvés malgré les démarches intenses de l'administration spéciale de la faillite. Ouverte en 1989, la faillite précitée a ensuite été clôturée le 28 mai 2002. Le délai de 10 ans pour réclamer les dividendes étant échu, le montant précité est désormais disponible. En application de l'article 269 LP, et compte tenu du délai supérieur à 10 ans depuis la clôture de la faillite, seuls les créanciers en mesure de produire l'original de l'acte de défaut de biens seront en mesure de percevoir un dividende complémentaire. A cet effet, les créanciers sont invités à se manifester d'ici au 28 mai 2014 auprès de l'office des faillites, case postale 115, 1211 Genève 17. Après versement d'un dividende complémentaire, le solde disponible sera versé à l'Etat de Genève (art. 57 al. 1 CCS). Pour tout renseignement : Mirella Argirò - Tél. : 022.388.89.62 Pour l'Office : C. POMMAZ, Préposé

Office des faillites  
1227 Carouge

01470913

